

PERMIS DE FORMER

FORMATION INITIALE ET MISE À JOUR



OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA FORMATION PERMIS DE FORMER

La réussite d'un jeune en formation dépend pour beaucoup de la **qualité** de l'**accueil** et de l'**accompagnement** dont il bénéficie en entreprise ; ce qui souligne le caractère fondamental de l'action des tuteurs et des maîtres d'apprentissage dans la **formation des alternants**.

Savoir accueillir, montrer aux jeunes, échanger avec les centres de formation, sont des compétences majeures que les tuteurs et maîtres d'apprentissage doivent développer et mettre en œuvre constamment pour chaque alternant.

La formation permet de comprendre le **fonctionnement** et les **enjeux** de la **formation qualifiante**, les missions et rôles des différents acteurs en présence, ainsi que toutes les notions nécessaires à une intégration réussie : communication, responsabilité, passion à transmettre, management et évaluation des performances.

DURÉE DU PROGRAMME

Initiale (14 heures)
Mise à jour (7 heures)

TARIF DE LA FORMATION

Initiale : 350 € HT
Mise à jour : 175€ HT

PRÉREQUIS

Être professionnel de la branche HCR

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

FORMATION INITIALE

- Rôle et posture du tuteur
- Accueil et intégration de l'alternant
- Suivi, évaluation et accompagnement pédagogique
- Cadre juridique du contrat d'apprentissage

MISE À JOUR

À renouveler tous les quatre ans.

- Actualisation des pratiques et du cadre légal
- Retour d'expérience et perfectionnement

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Information sur les parcours de formation professionnelle par alternance dans le secteur CHRD

Transmission et évaluation des compétences professionnelles en situation de travail.

Participer à l'information, l'orientation et l'articulation du parcours de formation professionnelle de l'alternant

Créer les conditions d'une intégration professionnelle réussie dans l'entreprise, le métier et plus largement le secteur CHRD

Permettre à l'alternant de tirer profit au maximum de l'alternance.

Intégration de l'alternant à son nouvel environnement professionnel

Accueil et accompagnement, organisation du parcours de formation

Accompagner l'alternant dans la découverte du métier et dans la construction de son projet professionnel

Organiser et réaliser le parcours de formation professionnelle de l'alternant en situation de travail

Contribuer à l'évaluation des acquis professionnels de l'alternant tout au long du parcours de formation

Initiation au droit social : les contrats de formation en alternance dans le secteur CHRD

Appliquer les règles légales et conventionnelles régissant les contrats de formation en alternance.

Si vous êtes en **situation de handicap**, pour que nous puissions étudier l'adaptabilité de la formation à votre situation, veuillez contacter :

À Paris : Agathe Trémoulet (agathe@lasource-foodschool.com)
Référente mobilité et handicap

À Toulouse : Isabelle Tirbois (isabelle@lasource-foodschool.com)
Référente mobilité et handicap

À Bordeaux* : Madeline Douteau (madeline.douteau@darwin.camp)
Référente mobilité et handicap

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation est accessible après l'inscription et le règlement d'un acompte, elle est accessible jusqu'à **15 jours** avant le début de la formation.

PLATEAU TECHNIQUE

- 📍 Salles de cours équipées de matériel de diffusion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test d'évaluation.
Remise d'une attestation permis de former.